

INTERCOLLECTIF

64

*Contre la prolifération des ondes électromagnétiques
Pour le développement de la fibre optique pour tous*

INTERCOLLECTIF 64 est une association qui a pour but de fédérer tous les collectifs du Pays Basque et du Béarn qui le souhaitent dans l'objectif d'obtenir des décideurs publics et opérateurs privés le développement de la fibre optique pour tous dans notre département, et lutter contre la prolifération des ondes électromagnétiques par l'information et par la promotion de technologies respectueuses de la santé et de l'environnement.

Elle a été constituée le 30 janvier 2010 pour s'opposer à la mise en place du WIMAX qui prévoit l'implantation de 126 antennes sans aucune concertation.

Afin d'obtenir le droit à l'égalité de traitement pour tous, une semaine d'action est organisée à travers le département du 19 au 25 juin.

Ce dernier jour un pique-nique sera organisé devant le Parlement de Navarre.

Pour toutes infos, consultez le blog
<http://intercollectif64.blogspot.com>

SEMAINE D'ACTION

SAMEDI 19 JUIN HASPARREN: RDV à 10h30 Parking Mendeala (face à Intermarché) Distribution de tracts - Rencontre avec élus - Conférence de presse à 11h30

DIMANCHE 20 JUIN St JUST IBARRE: RDV au fronton - Départ de la caravane vers MAULEON - Distribution de tracts - Rencontre avec élus - 12h30 MONCAYOLLE - Conférence de presse - 13h Apéritif.

LUNDI 21 JUIN TARDETS: 10h30 RDV au marché pour une distribution de tracts - Rencontre avec élus - 12 h MONTORY, Mairie - Distribution de tracts.

MERCREDI 23 JUIN AYDIUS: 10H Mairie - Conférence de presse - Départ vers BEDOUS et OLORON. Rencontre avec élus et distribution de tracts. 18 h arrivée à VERDETS - Apéritif.

VENDREDI 25 JUIN : ARTHEZ DE BEARN - 9H30 RDV à la Mairie, rencontre avec le Maire, distribution de tracts, puis départ de la caravane vers MOURENX, **MONEIN, PARBAYSE** - Rencontre avec élus - Distribution de tracts -11 h rendez-vous au domaine Soureilh. 13 h pique-nique devant le parlement de Navarre où une délégation de notre association demandera un entretien avec le Président du Conseil Général.

VENDREDI 25 JUIN 2010

13 H PIQUE-NIQUE

DEVANT LE PARLEMENT DE NAVARRE

Venez nombreux et prévoyez votre casse-croûte

Implantations réalisées, en cours ou prévues des antennes WIMAX

17 macro-stations émettant sur 30 km:

Arette - Arraute-Charritte - Arzacq - Ayherre - Aussevielle - Bayonne - Came - Hasparren - Hosta - Lasserre - Lembeye - Limendous - Louhossoa - Mauléon - St Boes - Ste Engrâce - Urt.

53 micro-stations émettant sur 10 km:

Abitain - Arget - Arhansus - Aydie - Aydius - Barcus - Bentayou-Serré - Bielle - Bordes - 2 à Bruges - Bustince - Cambo - Castetbon - Eslourenties - Estialescq - Etchebar - Gelos - Guiche - Haut de Bosdarros - Hélette - Ibarolle - Irouléguy - Itxassou - Jurançon - Lacarry - Lalongue - Lanne - 2 à Lantabat - Larrau - Laruns - Maspie - Méharin - 2 à Monein - Montaner - Morlaas - Morlanne - Mouguerre - Oloron - Orion - Orsanco - Pagolle - Parbayse - Portet - Prechacq-Navarrenx - Roquiague - St Vincent - Sauvelade - Serres Ste Marie - Urepel - Vielleségure.

56 pico-antennes émettant sur 1 km et disséminées dans les communes en zone d'ombre

INTERNET DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES

Le Conseil Général a doté de l'ADSL 95 % du département et fait le choix du WIMAX pour couvrir les zones d'ombre du haut débit internet.

Dans les départements où il a déjà été mis en place **le WIMAX se révèle décevant et peu fiable**. Le relief, les conditions atmosphériques, la végétation brouillent et coupent le signal.

Il est beaucoup plus onéreux que l'ADSL pour l'abonné à service égal.

La technologie hertzienne WIMAX est nocive pour la santé d'après le rapport Bioinitiative élaboré en 2007 par un groupe de chercheurs internationaux et validé en 2008 par une résolution du Parlement Européen.

Les antennes WIMAX qui viennent souvent s'ajouter à celles existantes de la téléphonie mobile et sont installées sans aucune concertation, suscitent désapprobation et colère. Des collectifs, des maires et élus municipaux refusent leur implantation .

Déjà remplacé dans de nombreux pays et abandonné par les opérateurs privés qui détenaient sa licence, **le WIMAX est obsolète**.

A l'heure où les pouvoirs publics parlent de la mise en place du très haut débit et du déploiement de la fibre optique, **INTERCOLLECTIF 64 exige une solution filaire**, plus sûre et plus équitable, comme le NRA-ZO (Nœud de Raccordement Abonnés en Zone d'Ombre) de France Télécom.

Jugé plus adapté pour couvrir les communes multiplexées et en zones d'ombre du haut débit, **le NRA-ZO a été préféré au WIMAX** par les Conseils Généraux dans plus d'une trentaine de départements français, dont trois en Aquitaine.

Une quarantaine de NRA-ZO avec lien fibre optique d'un coût moyen unitaire de 150 000 euros couvrirait les communes en zones d'ombre des Pyrénées-Atlantiques, ce qui représenterait un investissement de 6 millions d'euros. Or, le WIMAX coûtera 8 à 9 millions d'euros aux contribuables !

REFUSER LE WIMAX

Le WIMAX est présenté comme la meilleure solution possible pour fournir une connexion haut débit à tous. Mais pourquoi alors n'a-t-il pas été installé dans tout le département plutôt que de choisir de percer 1500 km de coûteuses tranchées pour ensuite doubler ce dispositif d'un système par ondes ? Est-il acceptable de voir la fibre passer à proximité et de ne pas pouvoir en bénéficier ? En réalité, le choix de ce procédé par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pérennise le déséquilibre entre zones rurales (surtout de montagne) et urbaines et l'inégalité entre les personnes.

Accepter le WIMAX c'est renoncer pour longtemps au haut débit ADSL. Même si une solution filaire devait s'avérer plus onéreuse que l'option hertzienne, c'est la plus performante et la plus sûre qui convient à tous (ou bien à personne). Est-il nécessaire de dire que ceux qui n'ont pas besoin des ondes pour surfer gaiement sur le net « profitent » autant des rayonnements que les autres ? Les nuisances du WIMAX sont pour tous, ici l'égalité est réalisée. Bravo !

NON AUX ANTENNES

Personne n'ose plus sérieusement nier les risques sanitaires liés à l'émission d'ondes électromagnétiques; même les sociétés d'assurance ne les garantissent pas (l'argent serait-il le dernier lieu où une certaine intelligence demeure ?).

Mais qui ose remettre en cause la technologie de la téléphonie mobile et autres moyens de communication par ondes qui seraient devenus *incontournables* ? Si nous ne savons les refuser, nous aurons de plus en plus de sources de rayonnements électromagnétiques sur la tête: téléphonie mobile, WIFI, WIMAX, etc... et quoi demain ? **Les antennes poussent partout, tout cela s'additionne pour notre plus grand malheur.**

Voici résumé les dégâts sanitaires dûs à ces ondes étudiés jusqu'à présent : perte d'étanchéité de la barrière entre le sang et le cerveau, perturbation de production de la mélatonine, perturbation dans la régulation membranaire des cellules, dommages génétiques etc... Au-delà des cancers de toutes sortes, les conséquences à plus ou moins long terme étant en grande partie inconnues, qui oserait affirmer que tout cela améliore la qualité de la vie ?